1. effets et suites d'une constipation.
2. extirpation d'un prolongement de l'uretre
3. brulure.

Rapport de trois observations envoiées à l'academie Royale de Chirurgie par M. Sernin son Correspondant, et Chirurgien en chef de l'hotel dieu de Narbonne.

1re observation

une dame agée de 64 ans, d'une constitution très nerveuse, sujette depuis quelques années à de frequents derangemens d'Estomach pour les quels elle avoit longtemps fait usage d'eau ferrée, d'elixir de vitriol, et autres remedes, se trouva reduite a une constipation habituelle qui l'obligeoit d'avoir recours a differents expediens pour tacher de se procurer la liberté du ventre.

son medecin, après avoir essaiés infructueusement des Lavemens de toute espece, lui conseilla d'en prendre un de graisse de mouton, et lui recommanda de le garder aussi longtemps qu'il lui seroit possible. 24 heures après le besoin de le rendre s'annonça, et se fit sentir d'autant plus vivement que la malade ne put y satisfaire.

Choix de situation, efforts violents, injections repetées dans le rectum, usage des huileux, de la pulpe de casse, du petit lait &c, tout fut tenté, tout fut inutile.

ces moiens aiant eté administrés sans succés pendant 4 jours consecutifs, le ventre devint tendu et douloureux; bientot succederent de vives epreintes, la dyssurie, le vomissement, une violente affection nerveuse avec suffocation, crampes, foiblesses et plusieurs autres simptomes graves qui firent craindre pour les jours de la malade.

ARC 28 d. 10, 36

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

m. Sevrin, appellé a son secours le 24 fevrier 1780, après s'être fait rendre compte de toutes les circonstances qui avoient précédé, Crut devoir faire des recherches du côtés du fondement.

a cet effet, aiant porté le doigt dans l'anus qu'il trouva dans un etat de forte Constriction, il n'eût pas de peine a reconnoître que tous ces accidents dependoient de la presence d'un Corps ~~t~~ dur et vanitent qu'il imagina être le produit de la graisse de mouton donnée en Lavement quelques jours auparavant.

il observa de plus que ce Corps etranger, qu'il compare à un baton de pomade, remplissoit ~~[illegible] [illegible]~~ ~~[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]~~ ~~[illegible]~~ exactement le rectum, et remontoit quelquefois, par la seule contraction de l'intestin, au dela de la portée du doigt.

d'après cet examen, m. Sevrin aiant jugé l'extraction impossible avec les tenettes, ou autres instrumens de cette espece, se decida à emploier de préference un compas de perruquier, avec le quel il parvint a diviser le Corps etranger en plusieurs gros fragmens, dont il fit l'extraction par le moien du doigt et de la Curette.

ces fragmens rassemblés formoient un Corps cilindrique de 7 pouce de longueur sur 18 lignes de diametre.

aussitôt après l'extraction, le rectum se vuida, comme par explosion, d'une quantité étonnante de matieres, et quelques lavemens d'eau d'orge miellée terminèrent la Cure.

Reflexions.

La Constipation est une maladie assez ordinaire aux vieillards ; et dans ce cas il n'est pas rare de voir les matieres s'amasser, se durcir, dilater le rectum au dessus de son sphincter, et former une espece de bouchon qui non seulement resiste aux efforts que l'on fait pour l'expulser, mais encore s'oppose à l'injection des lavemens.

entre les causes qui peuvent ~~donner lieu à~~ occasionner la
constipation, les plus ordinaires sont la vie sedentaire,
le regime et les remedes echauffants, l'usage des
astringens, celui du lait dans certains temperaments,
la constriction spasmodique du sphincter de l'anus,
par les hemorrhoides, ou une cause quelconque irritante,
enfin l'atonie des fibres musculeuses du rectum,
accident assez frequent chez les viellards.

La plus part de ces causes aiant eu lieu dans la
constipation qui fait le sujet de cette observation,
il nous paroît inutile de chercher une cause etrangere
et nous avons peine à croire avec M. Sernin que
la graisse de mouton donnée en lavement, 4 jours
auparavant, ait pû, par son sejour dans le rectum,
former le corps dur et renitent qu'il a trouvé, et qui,
selon toutes apparences, existoit dès la premiere
apparition des accidents qu'a eprouvés la malade,
pour ne laisser aucun doute sur la nature du
dit corps etranger qui, impregné du mucus du
rectum, pouvoit en imposer à l'exterieur, nous
pensons que M. Sernin auroit dû s'en assurer par
quelques experiences faciles à faire après l'extraction.
Son omission, ou son silence sur ce point nous
laissent donc desirer de nouveaux eclaircissemens,
ou de nouveaux faits relatifs pour y ajouter foi.

Quand au procedé operatoire qu'a emploié M.
Sernin, il nous semble qu'une tenette ordinaire
eût eté plus commode et preferable au compas
dont il s'est servi pour extraire le corps etranger
surtout en prenant la precaution de le fixer,
comme il a fait, à la faveur du doigt porté dans
le vagin.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

2e observation

dans la 2e observation il s'agit de la section d'un prolongement extraordinaire de l'uretre.
une demoiselle agée d'environ onze ans etoit sujette depuis sa 4e année a de frequentes difficultés d'uriner aux quelles on remedioit par de petits ~~[illegible]~~ moiens generaux.
au mois de mars 1780, les simptomes aiant paru plus graves, la mere de la malade, inquiete sur les suites de cet accident, consulta m. sernin qui, aiant examiné la partie souffrante, trouva un corps cilindrique fort rouge, charnu en apparence, excedant de 4 pouces ou environ les grandes levres, perforé a son extremité, et frangé apeuprès comme une trompe de fallope, incommode, sensible et douloureux au toucher.
m. sernin aiant observé avec attention l'origine de cette production, son etat de gonflement pendant l'emission de l'urine, et son relachement après, reconnut qu'elle etoit un prolongement de l'urètre, qui paroissoit avoir à son extremité un sphincter soumis a la volonté de la malade, et que son orifice exterieur fort etroit ne permettoit qu'un très petit jet d'urine qui continuoit quelques secondes après le besoin fini, c.a.d, jusqu'à ce que la portion d'urine parvenue dans ce prolongement fut entierement evacuée.
m. sernin s'etant bien assuré que le col de la vessie avoit une action distincte et independante de ce prolongement contre nature, se determina a en faire la section au niveau de l'endroit ou devoit être placé le meat urinaire.
L'operation fut aussi simple que la guerison fut prompte et facile.

Reflexions

sans chercher a expliquer la cause de ce
prolongement extraordinaire, que l'on peut regarder ~~qui pourroit être l'effet~~
comme l'effet d'un vice de conformation, ou du retrecissement
accidentel du meat urinaire qui, s'opposant a
l'issüe libre de l'urine, a pu consecutivement et
graduellement forcer l'uretre a se distendre et a
s'allonger ; il nous suffit d'observer que cette espece
de difformité étant rare, et peutêtre sans exemple
bien connu, l'on ne peut qu'approuver les precautions
qu'a prises m. Servin pour s'assurer de sa nature
et de son origine, avant de pratiquer l'operation
indiquée ; et l'academie doit lui sçavoir gré de son
attention a lui communiquer un fait qui peut offrir ~~pourroit~~
~~[illegible]~~ quelques points de vüe
d'utilité.
il me reste a ~~faire connoitre~~ observer que la sonde a la
quelle m. Servin a eu recours après l'operation,
pour vuider la vessie, toutes les fois que le besoin
d'uriner se faisoit sentir, etoit non seulement
inutile, mais que son introduction repetée pouvoit
être plus nuisible que l'effet qu'il redoutoit du
contact de l'urine sur la plaie de l'urêtre.

3e observation

dans la 3e observation il est question d'une adherence
totale de la levre inferieure au menton, a la suite
d'une brulure, et des moiens emploiés pour y remedier.
un enfant agé de 3 ans tomba dans le feu et se
brula le devant de la poitrine, le cou et tout le
bas du visage.
pendant le cours du traitement la levre inferieure
se renversa, et contracta par la suite une adherence
si intime avec le menton qu'on ne pouvoit plus
distinguer la plus legere trace d'une division primitive
outre la difformité hideuse qui resultoit de cet accident
l'ecoulement involontaire de la salive, de la boisson
et même de la pate alimentaire, enfin la difficulté
d'articuler rendoient l'état de cet enfant d'autant plus
digne de compassion que plusieurs medecins et chirurgiens
l'avoient declaré incurable.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

il resta ainsi abandonné jusqu'à l'age de 7 ans 1/2, epoque a laquelle il perdit, dans l'espace de 10 jours, les 4 dents incisives de la machoire superieure, et 3 de l'inferieure.

les parens effraiés de cette nouvelle circonstance qui non seulement aggravoit les inconveniens decrits, mais encore sembloit influer sur la poitrine de l'enfant qui depuis quelque temps etoit sujet à une affection catharreuse, consulterent m. sernin ~~qui~~ apres avoir examiné avec attention l'etat des parties, il jugea cette difformité susceptible des secours de l'art, et crut pouvoir reparer ce desordre, en faisant de la masse informe du menton un lambeau qui en se relevant put prendre la forme de la levre et en remplir les fonctions.

à cet effet ~~[illegible]~~ apres avoir pris toutes les précautions necessaires pour operer commodement et surement, et avoir tracé avec une plume la forme du lambeau quil se proposoit de detacher, il commença ~~[illegible]~~ par inciser la peau avec un scalpel à lancettes bien tranchant, dans toute l'etendüe du trait marqué, qui de la commissure gauche se terminoit a la droite en descendant vers le milieu du menton, ~~puis~~ ensuite revenant sur la même trace, en prolongeant l'incision dans l'epaisseur de la masse, il saisit avec le pouce et l'index de la main gauche le bord du lambeau pour en achever la dissection en le relevant peu a peu, et en lui donnant le contour et les dimensions de la levre quil avoit a former.

pour appareil il emploia une plaque de fer blanc battu, enduite de cire, et perforée dans toute son etendüe, et apres lui avoir donné une forme convenable

l'avoir garnie d'une legere couche de charpie et d'un linge fin, il l'appliqua et la contint par un bandage methodique, de maniere à soutenir le lambeau dans tous ses points.

L'appareil ne fut levé qu'au bout de 4 jours, pendant lesquels on se contenta de l'arroser deux fois par jour avec l'eau vulneraire à laquelle on avoit ajouté un tiers d'eau de saturne legere et un peu de gomme arabique.

au moien des mêmes procedés et des pansemens repetés seulement de dix jours en dix jours, la plaie fut parfaitement cicatrisée dans l'espace d'un mois.

pendant le cours du traitement, l'enfant ne fut nourri que de crême de ris donnée de 3 heures en 3 heures avec un biberon à bec applati.

L'opération n'a eté suivie d'aucun accident ; la guerison a eté prompte, et si parfaite qu'il ne reste aucune trace de difformité. La levre est seulement un peu plus droite que dans l'etat naturel, et un peu plus luisante. d'ailleurs l'enfant ~~il~~ parle tres distinctement et remplit sans peine toutes les fonctions de cette partie.

La conduite de M. Sernin tant dans le procedé operatoire que dans l'appareil qu'il a mis en usage, et les pansemens consecutifs, nous paroît trés methodique, et annonce un praticien intelligent et instruit.

Quoique ces trois observations n'aient pas toutes le même degré d'utilité, l'academie ne doit pas moins lui scavoir gré de son ~~son~~ zêle, et de son exactitude à lui communiquer les faits qui ~~lui~~ paroissent meriter son attention.

ce 3 avril 1783. Paguera

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE